

INFO

MAIRIE

☎ 03 83 25 42 76

Email mairie-montletroit@wanadoo.fr

Site : montletroit.fr

Permanence du secrétariat

Mardi de 13h30 à 17h30

VIGILANCE SECHERESSE

Par arrêté préfectoral N° DDT-ERC-2026-082, la zone d'alerte « Moselle amont et Meurthe », incluant la commune de MONT L'ETROIT, est placée en situation d'**ALERTE RENFORCEE** en raison de la dégradation de la situation hydrologique.

Merci à chacun de respecter les restrictions d'usage de l'eau, notamment :

- ~ Interdiction de laver les véhicules (sauf exceptions prévues),
- ~ Interdiction de vider ou remplir les piscines (sauf dérogations),
- ~ Interdiction de laver les terrasses, façades, toitures et voiries (sauf si réalisé par une entreprise professionnelle ou une collectivité),
- ~ Interdiction d'arroser les espaces arborés, pelouses, massifs fleuris, espaces verts publics (sauf les arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 2 ans, interdiction de 09h à 20h),
- ~ Interdiction d'arroser les jardins potagers **de 09h00 à 20h00**.

Ces mesures ont pour objectif de préserver nos ressources en eau.

Merci à tous pour votre vigilance et votre participation